

Nous devons rester mobilisés

La bataille du sucre s'achève en Europe



Bernard Siegmund
Président de l'ARTAS

Les contours du futur règlement sucrier européen (OCM sucre) sont maintenant connus. Les négociations en cours concernent essentiellement le niveau de baisse des prix du sucre et auront peu ou pas de conséquence sur les arbitrages déjà obtenus en faveur des RUP.

L'Europe a donc confirmé sa volonté de maintenir une économie sucrière dans les Régions ultrapériphériques. L'Etat de son côté, a réaffirmé au plus haut niveau, sa volonté de maintenir la production sucrière dans les DOM et tout particulièrement à La Réunion. Le gouvernement étudie actuellement les modalités de ce soutien qui sera consenti à la filière canne pour assurer sa pérennité.

Cependant, la filière reste confrontée à la hausse des coûts de production alors que le prix de la canne va, au mieux, rester le même. Planteurs et industriels ont donc devant eux un énorme travail pour réorganiser la filière et la mettre en position d'affronter l'après 2014.

Nous devons améliorer notre compétitivité en agissant sur deux gisements de productivité :

Le premier, porte sur la logistique de la filière : coupe, transport, réception de la canne et fabrication du sucre où des progrès importants restent à faire.

Le deuxième concerne les rendements au champ. Nous devons impérativement aller vers des rendements moyens sur l'île de 90 tonnes à l'hectare. On constate que le travail acharné que mène la filière depuis de nombreuses années pour améliorer les rendements produit des résultats honnêtes mais qui ne sont pas encore à la hauteur de l'effort consenti.

Deux principales raisons expliquent ces progrès trop lents :

Premièrement : les politiques d'urbanisation contraignent souvent les planteurs à abandonner les bonnes terres aménagées au prix d'un investissement lourd, pour des terres moins productives où tout reste à faire. Au cours des dix dernières années, même si le nombre d'hectares plantés en canne a été préservé, ce ne sont plus les mêmes hectares et ils n'ont plus le même potentiel.

En second lieu, la progression trop lente des rendements s'explique aussi par le fait que de trop nombreux planteurs se désintéressent de la canne, soit parce qu'elle ne représente pas la source principale de revenu, soit parce qu'ils envisagent une spéculation immobilière.

Il faut le dire clairement et franchement, la menace la plus importante pour la canne, ce n'est pas l'OCM sucre, c'est d'abord la spéculation foncière.

Nous devons donc, en urgence, face à cette menace, nous fixer deux grands axes de travail :

- Le premier consistera à engager une véritable réforme foncière pour restructurer en profondeur notre espace agricole et pour garantir sa stabilité

- Le second devra permettre de répondre durablement à la demande de logements et d'équipements à travers une stratégie d'aménagement responsable, cumulant un effort global de densification raisonnée, la densification des espaces agricoles mités et la remise en question de certains espaces naturels de faible valeur qui devront être ouverts à l'activité humaine.

Aujourd'hui, les projets de déclassement de terres agricoles par les collectivités locales atteignent des niveaux totalement irréalistes puisqu'ils permettraient de loger près d'une fois et demi la population prévue en 2020. Face à ces dérives qui mettent immédiatement en danger les 15 000 emplois directs et induits du secteur canne, La Réunion doit réagir.

Notre île a un espace géographique restreint et une gestion rationnelle de cet espace est essentielle pour répondre à tous les besoins. Même complexes et difficiles à mettre en œuvre, les solutions existent.

Notre responsabilité est claire : il faut affronter ces difficultés et les surmonter.